



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

RÈGLEMENTATION FINANCIÈRE SUR LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

(Direction générale des douanes et droits indirects, 1970-1987)

Répertoire méthodique détaillé

établi par Christophe LOY

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Balance des paiements.....	7
Contrôle des mouvements financiers liés aux opérations commerciales avec l'étranger.....	8

Référence

B-0063980/1 - B-0063996/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Réglementation financière sur les échanges internationaux.

Dates extrêmes

1970-1987

Noms des principaux producteurs

Direction générale des douanes et des droits indirects, bureau C1 (statistiques et études économiques).

Importance matérielle

18 boîtes, soit 2,16 mètres linéaires

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 18 décembre 2001 portant la référence PH 317/2001.

Historique du producteur

Sous l'Ancien Régime, la perception des droits de douane et taxes assimilées est assurée par la Ferme générale. En 1790, l'Assemblée Constituante décrète l'abolition des douanes intérieures et des droits de traite perçus aux limites de chaque province ; les droits, fixés par un tarif unique, sont désormais perçus aux frontières du territoire. Une loi du 1er mai 1791 crée la régie des douanes nationales, chargée des réglementations d'inspiration protectionniste et qui dispose d'un code reprenant l'essentiel des procédures jusqu'alors en vigueur. À partir de 1801, la régie est dirigée par un directeur général assisté d'un conseil d'administration. Sous le Premier Empire, l'administration générale des douanes est placée dans les attributions du ministère des manufactures et du commerce, et les cours prévôtales des douanes sont mises en place par le décret du 18 octobre 1810. De 1815 à 1818, elle dépend de la direction des contributions indirectes, même si les deux administrations demeurent distinctes. À partir de 1815, la politique protectionniste assure à la douane une place prépondérante dans l'appareil

d'État. La surveillance douanière se renforce aux frontières et à l'intérieur du territoire. Ses 4/11 Service des archives économiques et financières effectifs et ses moyens juridiques s'accroissent. Le personnel se répartit entre les bureaux (service sédentaire) et les brigades (service actif). De 1818 à 1851, la direction générale des douanes est indépendante de la direction des contributions indirectes. De 1851 à 1869, toutes deux sont regroupées dans une seule et même direction des douanes et des contributions indirectes. De 1869 à la Seconde guerre mondiale, la direction générale des douanes reprend son ancienne appellation et redevient distincte des contributions indirectes. À partir de la signature du traité de libre échange avec l'Angleterre en 1860, la réglementation douanière devient moins rigide pour permettre une plus large utilisation des régimes de transit, de l'entrepôt et de l'admission temporaire. En 1892, les adversaires du libre-échange l'emportent, favorisés par la conjoncture internationale. La direction générale des douanes doit alors appliquer des tarifs complexes, développer ses contrôles, s'adapter aux progrès technologiques et faire face à de nouvelles formes de fraude consécutives à l'apparition de nouveaux modes de transport (automobile et avion). En 1928, elle est chargée de la gestion de la TIP (taxe intérieure pétrolière), mise en place par les lois du 16 et 30 mars 1928 organisant l'industrie du raffinage en France. Cette nouvelle attribution compense le déclin d'une autre contribution indirecte, l'impôt sur le sel. 1948 marque une nouvelle étape dans le transfert d'attribution pour les contributions indirectes entre la direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des douanes qui devient la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). Celle-ci comprend des services centraux organisés en divisions dirigées par des administrateurs, et des services extérieurs répartis en directions régionales. Dans le contexte de la libéralisation des échanges des années 1950, les douanes sont confrontées à un nouvel environnement et doivent s'adapter : création de nouveaux bureaux à contrôles juxtaposés, ouverture des bureaux à l'intérieur du territoire, traitement par informatique des opérations de dédouanement, simplification des procédures. En 1993, les frontières fiscales disparaissent au profit de la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services à l'intérieur de la Communauté européenne. Cet événement entraîne une redéfinition des missions de la DGDDI, qui protège désormais l'économie et les citoyens européens des pays membres de l'Union européenne. La DGDDI intervient aussi en collaboration avec d'autres services dans la lutte contre les contrefaçons, la protection du patrimoine culturel, la défense de l'environnement ou le contrôle de la circulation des matières radioactives. L'ensemble des contributions indirectes qui restaient encore à la DGI lui sont transférées.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Thématique.

Présentation du contenu

Ce versement comporte des documents relatifs aux échanges commerciaux avec la France entre 1970 et 1987. La première partie de ce fonds montre que ces échanges sont formalisés par la balance des paiements. A l'aide de la réglementation française et européenne en vigueur, la Direction générale des douanes et droits indirects établit les statistiques de cette balance indispensables pour les prévisions économiques.

Le second volet traite du contrôle des mouvements financiers avec l'extérieur, sa mise en place et les supports qui le composent.

Indexation

Droits de douane

Contrôle des changes

B-0063980/1, B-0063985/1, B-0063989/1, B-0063992/1 – B-0063993/1, B-0063996/1

Balance des paiements.

1959-1987

B-0063980/1

Notes de service ; ordres de transfert à l'étranger (1971-1973) : tableaux trimestriels par pays ; méthodologie d'élaboration des statistiques, réflexion sur l'incidence de l'application des ajustements de valeur sur le montant des perceptions opérées par la Douane : notes de service, décrets, arrêtés, circulaires, bulletins trimestriels de la banque de France (1959-1974).

1959-1974

B-0063985/1

Pré-enquête douanes - Banque de France visant à rapprocher les comptes rendus bancaires codifiés en marchandises et les déclarations en douane; projet de listing de base "entreprises" : synthèse, enquête sur le rapprochement règlements, transactions, comptes rendus de réunions pour définir une méthodologie et des modalités pratiques, procès-verbaux liés au contrôle statistique.

1979-1980

B-0063989/1

Commissariat général au Plan, VIII^e plan, données statistiques de la balance des paiements, comité de l'économie nationale et des échanges extérieurs, groupe de travail "invisible" sur la balance des paiements, présentation des problèmes d'assurance : note sur le tourisme dans les échanges extérieurs de la France; l'activité à l'étranger des entreprises françaises du bâtiment et des travaux publics, chaîne des transports internationaux : note du centre français du commerce extérieur, rapport du commissariat général au Plan.

1979

B-0063992/1

Réglementation financière, balance commerciale, chaîne des règlements financiers, statistiques des transports, refonte de la procédure de rectifications statistiques, actualisation des bases informatiques : rectificatifs pour différentes sociétés, notes pour l'INSEE, la direction de la prévision, le chef de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE), avant projet de programme du CNIS pour les transports.

1985

B-0063993/1

Réglementation des relations financières avec l'étranger, modernisation des procédures statistiques, opérations sans paiement, test portant sur le document administratif unique : notes pour l'INSEE, pour les directeurs interrégionaux des douanes, correspondance du ministère de l'Urbanisme, du logement et des transports, conventions définissant les conditions d'utilisation des informations statistiques sur bandes magnétiques.

1986

B-0063996/1

Simplification de la réglementation du contrôle des changes, conséquences de la mise en service du document administratif unique, étude concernant les monnaies de facturation dans les échanges agro-alimentaires, statistiques du commerce intra communautaire après 1992, traitement d'Ariane espace et du CNES dans les comptes nationaux de la base 1980 : correspondance à la Banque de France, notes pour le directeur régional, chef de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE), tableau de répartition géographique des opérations de dédouanement, titres de transit par les services des transports.

1987

B-0063981/1 – B-0063984/1, B-0063986/1 – B-0063988/1, B-0063990/1 – B-0063991/1, B-0063993/2 - B-0063995/1

Contrôle des mouvements financiers liés aux opérations commerciales avec l'étranger.

B-0063981/1

Valeur du taux de change, statistiques des règlements financiers : textes, notes, états de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE), statistiques relatives aux droits de propriété industrielle, note pour le ministre, comptes rendus du groupe de travail; mécanisation et informatisation du traitement des données.

1975-1976

B-0063982/1

Voie informatique, conditions d'établissement de la balance des paiements : comptes rendus du groupe de travail, étude de faisabilité d'une base de données générale "déclarations en douane", maquettes présentées en tableaux, étude des procédures de rectification portant sur les éléments financiers des déclarations, rapport du conseil national du patronat français sur le transport dans le commerce extérieur de la France, circulaire relative aux opérations de négoce international.

1977-1978

B-0063983/1

Réforme de la chaîne des règlements financiers: projet de base de données sur le chiffre d'affaires des entreprises importatrices et exportatrices, comptes rendus du groupe de travail sur le contrôle des mouvements financiers en procédures simplifiées et le sous groupe de travail "réglementation", fiches de demande de travail de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE).

1978

B-0063984/1

Réforme des chaînes statistiques de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE) , projet de listing de base entreprises : notes pour le chef de la division des statistiques et de l'informatique, comptes rendus de réunions du groupe de travail, note pour le directeur général, note à l'INSEE sur la maquette du projet de modernisation, note méthodologique sur l'établissement et la présentation de la balance des paiements de l'année 1978, fiches de demande de travail de la DNSCE.

1978

B-0063986/1

Statistiques financières, comparaison entre la valeur douane et la valeur facturée, balance des paiements : correspondance au directeur régional, chef de la direction nationale statistiques du commerce extérieur (DNSCE), comptes rendus du groupe de travail, note sur les principes essentiels régissant le recensement des opérations de fret en balance des paiements., rapport final sur les travaux du groupe, tableaux statistiques du commerce extérieur.

1976-1977

B-0063987/1

Contrôle financier des exportations, modernisation et informatisation des procédés bancaires par une nouvelle codification, élévation du seuil de domiciliation bancaire et informations statistiques sur les sociétés : notes, rapport du groupe de travail chargé d'étudier l'intégration de certains services dans les statistiques commerciales mensuelles, comptes rendus de réunions sur les problèmes d'application de la réglementation des changes.

1980

B-0063988/1

Pré-enquête sur la réforme des documents, domiciliation bancaire, système des étiquettes selon la procédure simplifiée de dédouanement, étude du listing de base des entreprises : compte rendu de réunion du 29 août 1979, correspondance, notes pour l'INSEE, la direction du trésor, la banque de France, pour le groupe "ajustement" code de liaison, pour la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE).

1978-1979

B-0063990/1

Réforme de la chaîne des règlements financiers extérieurs : maquette informatique des états financiers, jeux d'essai du listing de base "entreprises".

1979-1980

B-0063991/1

Procédure simplifiée de dédouanement, opérations commerciales sans paiement, circuit d'acheminement des documents : conventions avec différentes sociétés, comptes rendus de réunions avec la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE), état de propriété industrielle (1985) ; expérience informatique, études économiques et méthodologique "chaîne de règlements financiers", refonte de la procédure de rectifications statistique, conditions d'utilisation des informations sur bandes magnétiques : notes pour l'INSEE, avant projet du CNIS, statistiques douanières nécessaires à l'établissement de la balance des paiements.

1985

B-0063993/2

Introduction du document administratif unique sur le traitement des opérations du commerce extérieur, système national automatisant le transit Import-Export, utilisation des informations statistiques sur bandes magnétiques, mesures d'allègement du contrôle des changes, exportations en consignation : correspondance, note à la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE) et à l'INSEE.

1986

B-0063994/1

Réglementation des relations financières avec l'étranger, incidences des allègements de la réglementation avec la mise en place du document administratif unique, méthode de collecte des renseignements statistiques informatiques, programmes spatiaux, transports routiers internationaux de marchandises : correspondance avec l'observatoire économique et statistique des transports et la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE), devis pour la réalisation de travaux statistiques.

1986

B-0063995/1

Mesures d'allègement du contrôle des changes, informatisation, conséquences de la mise en place du document administratif unique (DAU), contrôle des réglementations applicables aux transports routiers, opérations sans paiement : note sur les asymétries en balance des paiements, cas de la république fédérale d'Allemagne, notes pour l'INSEE, réponse à un questionnaire de la société nationale des chemins de fer français (SNCF), calendrier prévisionnel de sortie de productions annuelles, convention avec l'observatoire économique et statistique des transports, notes pour la direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE), bulletin de renseignements sur l'ajustement du DAU, note pour le ministre, mise à jour de la brochure diffusée par les directions régionales auprès des entreprises informatisées sur les conséquences du DAU.

1987